



numerus

courrier statistique

www.stat.vd.ch

33^e année n°7 septembre 2016

STAGNATION DES SALAIRES DANS LE SECTEUR PRIVÉ VAUDOIS

En 2014, le salaire médian du secteur privé vaudois atteint 5930 francs. Il reste stable par rapport à l'enquête précédente en 2012. Les salariés touchent des rémunérations plus élevées dans les branches Production et distribution d'énergie, Recherche et développement scientifique et Industrie pharmaceutique. L'écart salarial entre hommes et femmes, de 12,4 % ou 770 francs, atteint son niveau le plus bas. Il était de 14,7 % il y a dix ans.

En 2014, le salaire médian standardisé (voir définition en page 3) s'élève à 5930 francs bruts par mois dans le secteur privé du canton de Vaud. Il n'y a pas d'augmentation significative par rapport à 2012, date de l'enquête précédente, mais, en dix ans, la hausse nominale s'élève à 11 %. Une fois corrigée des effets de l'inflation – les prix ont augmenté de 4,2 % sur la période – la hausse du salaire réel atteint 6,6 %.

Au niveau national, la progression des salaires est légèrement supérieure. Sur la même période, le salaire médian a augmenté de 12 % en termes nominaux et de 7,3 % en termes réels.

Depuis 2004, la part des salariés gagnant mensuellement moins de 4000 francs bruts a diminué de 8 points, à 13 %. La proportion gagnant entre 4000 et 7000 francs n'a pas changé. Les parts des salaires plus élevés sont, elles, en augmentation: +4 % pour les salaires entre 7000 et 10000 francs, +3 % pour les salaires de plus de 10000 francs [F1].

DISPERSION SALARIALE EN LÉGÈRE AUGMENTATION

En 2014, un quart des salariés gagnent moins de 4760 francs et un quart des salariés gagnent plus de 7820 francs. Dès lors,

la moitié des salaires sont compris entre ces seuils – également appelés premier et troisième quartiles. L'écart interquartile (différence entre le troisième et le premier quartile) a progressé de 370 francs en dix ans, puisque, en 2004, ces seuils étaient respectivement de 4300 francs et 7000 francs; la dispersion des salaires est donc plus forte.

SALAIRES LES PLUS HAUTS POUR LA PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉNERGIE

Les différences de revenu, dans le secteur privé, sont marquées d'une branche économique à l'autre. Ainsi, par rapport au salaire médian, les écarts vont de +83 % pour la branche économique où les rémunérations sont les plus élevées à -36 % dans la branche où elles sont les plus basses.

En 2014, les salariés travaillant dans la *Production et distribution d'énergie* sont les mieux lotis, avec un salaire mensuel brut médian de 10860 francs. Suivent les branches *Recherche et développement scientifique* (9730 francs) et *Industrie pharmaceutique* (8960 francs). A l'opposé, *Commerce de détail* (4670 francs), *Hébergement et restauration* (4180 francs) et *Autres services personnels* (3800 francs) sont les branches qui offrent les

1-3 Stagnation des salaires dans le secteur privé vaudois

» www.stat.vd.ch/salaires

4 Actifs pendulaires: départs vers Genève, arrivées depuis Fribourg et le Valais

» www.stat.vd.ch/mobilite

© Statistique Vaud
Rue de la Paix 6 - 1014 Lausanne
T +41 21 316 29 99
info.stat@vd.ch

Abonnement: CHF 49.–

Rédacteur responsable: Gilles Imhof

Responsable d'édition: Marie-Françoise Goy

Rédaction: Hugo Mabillard (HM),
Marie-Françoise Goy (MFG)

Mise en page: Statistique Vaud

Imprimé en Suisse



STATISTIQUE VAUD

Département des finances
et des relations extérieures

rémunérations les moins élevées [T1]. Les branches les plus rémunératrices sont aussi celles où les salaires sont les plus dispersés. En effet, dans la branche *Production et distribution d'énergie*, l'écart interquartile de 6850 francs (entre 8050 francs et 14900) est plus élevé que dans l'*Hébergement et restauration* où il est de 1060 francs (entre 3710 francs et 4870).

PLUS DE 10 000 FRANCS POUR LES CADRES SUPÉRIEURS ET MOYENS

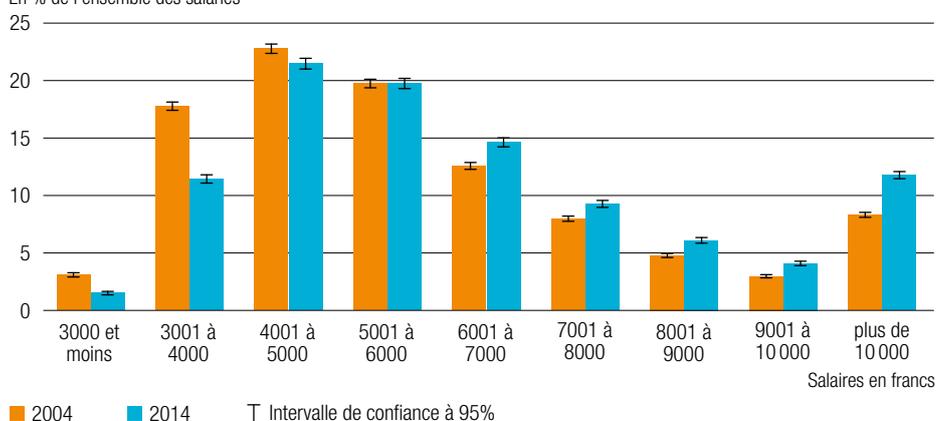
La position hiérarchique est l'une des caractéristiques qui influence le plus le niveau du salaire. En effet, avoir des responsabilités d'encadrement amène un avantage certain au niveau de la rémunération. Les cadres supérieurs et moyens du secteur privé gagnent 10 200 francs, soit 72 % de plus que le salaire médian, tandis que les cadres inférieurs ou responsables de l'exécution des travaux ont un supplément de 20 % (7120 francs). Les employés qui n'exercent pas de fonction d'encadrement – c'est-à-dire 72 % des salariés du secteur privé vaudois – touchent des rémunérations en retrait de 9,5 %. [T2]

L'IMPORTANCE DE LA FORMATION

Une bonne formation permet également de bénéficier de meilleures conditions salariales. Les diplômés du degré tertiaire (hautes écoles universitaires, hautes écoles spécialisées, écoles supérieures) ont des rémunérations supérieures de 43 % à la médiane du secteur privé vaudois. Les salariés diplômés du degré secondaire II (brevet d'enseignement, maturité, CFC) perçoivent des rémunérations proches de la médiane. Les salariés qui ne disposent pas d'une formation professionnelle complète ou qui ont acquis leur formation dans l'entreprise touchent des rémunérations en retrait de 20 % par rapport au salaire médian [T2].

[F1] SALARIÉS PAR TRANCHE SALARIALE¹, VAUD

En % de l'ensemble des salariés



¹ Salaire mensuel brut standardisé; secteur privé uniquement.

[T1] SALAIRE¹ DANS QUELQUES BRANCHES, VAUD, 2014

	1 ^{er} quartile	Médiane	3 ^e quartile
En tout	4 759	5 930	7 823
Salaires les plus élevés			
Production et distribution d'énergie	8 051	10 860	14 915
Recherche-développement scientifique	7 700	9 730	13 976
Industrie pharmaceutique	7 100	8 958	13 346
Activité informatiques et services d'information	7 059	8 682	10 714
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie	6 400	8 451	11 588
Salaires les moins élevés			
Activités liées à l'emploi	4 086	4 832	5 719
Industrie du textile et de l'habillement	4 000	4 706	5 704
Commerce de détail	4 106	4 673	5 646
Hébergement et restauration	3 712	4 178	4 873
Autres services personnels	3 442	3 805	4 764

¹ Salaire mensuel brut standardisé, en francs; secteur privé uniquement.

Intervalle de confiance

Cette enquête étant basée sur un échantillon, tous les résultats présentés sont des estimations affectées d'une incertitude. Celle-ci est représentée sur les graphiques par un intervalle de confiance (à 95%). Plus l'intervalle de confiance est grand, plus l'imprécision des résultats est grande aussi.

LES SALAIRES AUGMENTENT AVEC L'ÂGE

L'âge et les années de service au sein de l'entreprise ont une influence positive sur le niveau de salaire. Ces deux variables considérées conjointement rendent compte en partie de l'expérience du salarié.

Avant l'âge de 30 ans, le salaire médian est de 4860 francs. Les salariés âgés de plus de 50 ans gagnent 6730 francs, soit un écart de 28%. Les postes à responsabilités sont difficilement accessibles en début de carrière. De l'expérience et une formation complémentaire sont généralement requises afin d'encadrer des collaborateurs, d'où un certain potentiel de progression pour les plus jeunes.

UNE PRIME À L'ANCIENNETÉ

Même si le salaire dépend davantage de l'âge que de l'ancienneté, la fidélité à l'entreprise est généralement récompensée. En effet, quelle que soit la catégorie d'âge, le salaire médian augmente avec les années de service au sein de l'entreprise [F2].

Ancienneté dans l'entreprise et âge semblent étroitement liés. Bien qu'il ne soit pas indispensable d'avoir de l'ancienneté au sein de l'entreprise pour accéder aux postes de cadres supérieurs et moyens, ceux-ci sont généralement occupés par des salariés plus âgés et présents dans l'entreprise depuis plus longtemps (en moyenne âgés de 46 ans et cumulant dix ans au sein de l'entreprise) que les postes sans fonction d'encadrement (en moyenne 39 ans et 5 ans d'ancienneté dans l'entreprise).

HOMMES ET FEMMES: L'ÉCART DIMINUE...

En 2014, dans le secteur privé vaudois, le salaire médian des hommes est de 12,4 % plus élevé que celui des femmes (6230 francs contre 5460), contre 15,1 % au niveau national [F3]. L'écart tend à diminuer au fil des années bien que la baisse ne soit pas linéaire. Ainsi, l'écart était encore de 14,7 % en 2004.

L'écart salarial entre hommes et femmes exprimé ici englobe tous les hommes et femmes, sans distinction de position hiérarchique, de niveau de formation, d'âge ou d'ancienneté dans l'entreprise. Des différences au niveau des postes occupés, de la branche économique de l'entreprise ainsi que des caractéristiques individuelles des travailleurs expliquent en partie les disparités de rémunérations entre hommes et femmes.

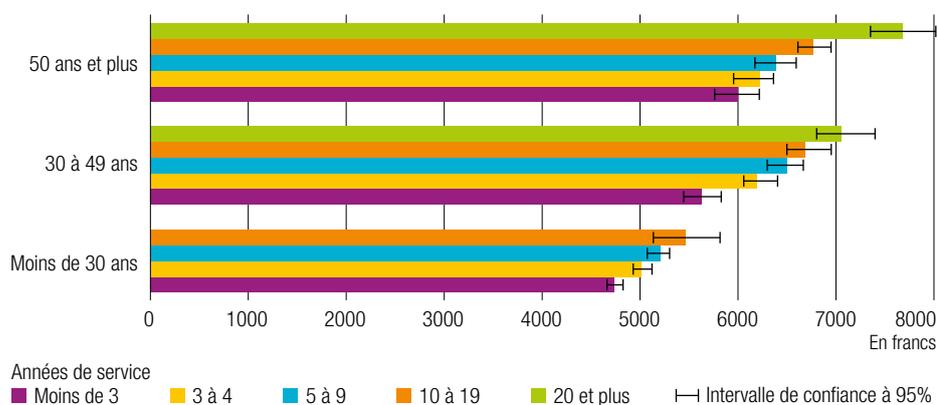
...MAIS DÉPEND DE LA FORMATION ET DE LA POSITION HIÉRARCHIQUE

Alors que les femmes représentent 46 % des salariés du secteur privé vaudois en 2014, elles ne sont que 28 % parmi les cadres supérieurs et moyens et 42 % parmi les détenteurs d'un titre universitaire ; à l'inverse, les femmes sont surreprésentées (56 %) dans la catégorie des salariés ne disposant pas d'une formation professionnelle complète. L'augmentation, par rapport à 2004, de la part de femmes parmi les cadres supérieurs et moyens (+1,9 point de pourcent) et parmi les détenteurs d'un diplôme universitaire (+7,4 points de pourcent) expliquent en partie le resserrement de l'écart salarial hommes-femmes.

Malgré cette tendance positive, les différentiels de salaire restent marqués entre hommes et femmes de position hiérarchique semblable ou ayant accompli des formations de niveau identique. De plus, ce différentiel augmente pour les positions hiérarchiques plus élevées (9,4 % de moins pour les femmes parmi les salariés sans fonction d'encadrement, 19 % de moins parmi les cadres supérieurs et moyens) et les formations de niveau supérieur (10 % de moins parmi les détenteurs d'un CFC, 22 % de moins parmi les salariés ayant accompli une formation universitaire) [T2].

Les femmes ont probablement plus souvent des parcours professionnels avec des périodes de travail à temps partiel et/ou des interruptions de carrière qui influent sur leur niveau de salaire.

[F2] SALAIRE¹ SELON L'ÂGE ET L'ANCIENNETÉ, VAUD, 2014



¹ Salaire mensuel brut médian standardisé ; secteur privé uniquement.

[T2] SALAIRE¹ SELON LA POSITION HIÉRARCHIQUE ET LA FORMATION, VAUD, 2014

	En tout	Hommes	Femmes
En tout	5 930	6 231	5 461
Position hiérarchique			
Cadre supérieur ou moyen	10 196	10 833	8 792
Cadre inférieur ou responsable de l'exécution des travaux	7 116	7 377	6 666
Sans fonction d'encadrement	5 365	5 565	5 039
Formation			
Haute école universitaire (UNI, EPF)	9 650	10 688	8 344
Haute école spécialisée ou pédagogique (HES, HEP)	7 626	8 438	6 815
Formation professionnelle supérieure, école supérieure	7 945	8 542	7 055
Brevet d'enseignement	6 438	7 000	6 125
Maturité	6 349	6 713	5 858
Apprentissage complet (CFC)	5 778	6 022	5 430
Formation acquise en entreprise	5 042	5 367	4 349
Sans formation professionnelle complète	4 431	4 816	4 128

¹ Salaire mensuel brut médian standardisé, en francs ; secteur privé uniquement.

Salaires médians standardisés

Tous les montants indiqués sont standardisés, c'est-à-dire recalculés sur la base d'un équivalent plein temps de 4 semaines 1/3 de travail par mois, à raison de 40 heures hebdomadaires. Les salaires mensuels bruts intègrent les cotisations sociales à charge du salarié, les éventuels treizième, quatorzième ou énième salaire ainsi que les compléments salariaux (travail de nuit, gratification de Noël, etc.) Le salaire médian est la valeur telle que la moitié des salariés se situent en dessous et l'autre moitié au-dessus.

DEUX FOIS PLUS D'EMPLOYÉS DIPLOMÉS DU DEGRÉ TERTIAIRE DANS LE PUBLIC

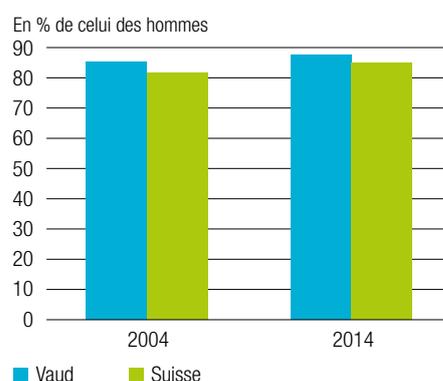
Dans le secteur public vaudois, le salaire mensuel brut médian est de 7450 francs ; 8060 francs pour les hommes et 7140 francs pour les femmes. Sont pris en compte les administrations communales et cantonales, les unités de la Confédération localisées dans le canton ainsi que les établissements de droit public.

La différence de salaire médian entre secteur public et secteur privé provient d'une structure différente des emplois, qui requièrent également des compétences différentes. Ainsi, le secteur public compte deux fois plus de salariés titulaires d'un diplôme du degré tertiaire. Plus de deux tiers des employés du public (69 %) sont au bénéfice d'un diplôme d'une haute école universitaire ou spécialisée, ou d'une école supérieure. Ce n'est le cas que de 30 % des salariés du secteur privé vaudois. | HM

Source des données : OFS, Enquête suisse sur la structure des salaires.



[F3] SALAIRE¹ DES FEMMES, VAUD ET SUISSE



¹ Salaire mensuel brut médian standardisé ; secteur privé uniquement.